

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale
(RLRQ, c. C-23.1, art. 55)

A	Membre :	PIERRE FITZGIBBON
	Circonscription :	TERREBONNE
B	Fonctions ministérielles :	Ministre de l'Économie et de l'Innovation Ministre responsable de la région de Lanaudière
C	Comités ministériels :	Comité ministériel de l'économie et de l'environnement
D	Nature et source des revenus et avantages totalisant 10 000 \$ et plus, reçus durant les 12 mois précédant la déclaration ou au cours des 12 prochains mois pour une prestation déjà effectuée : <i>art. 55, 2^e al. 1^o</i>	Outre les indemnités et allocations résultant de l'exercice de la charge de membre de l'Assemblée nationale et de membre du Conseil exécutif : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Revenu à titre d'associé directeur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenaires Walter Capital. ▪ Revenus à titre d'administrateur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Héroux-Devtek; ○ WSP. ▪ Revenus de placements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Financière Banque Nationale. ▪ Revenu de retraite : <ul style="list-style-type: none"> ○ Banque Nationale.
E	Nature et source des éléments d'actif et de passif d'une valeur de 10 000 \$ et plus : <i>art. 55, 2^e al. 1^o</i>	Éléments d'actif : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Immeubles détenus à des fins résidentielles personnelles; ▪ Comptes auprès d'institutions financières; ▪ Voir case J. Éléments de passif : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prêts hypothécaires auprès d'une institution financière.

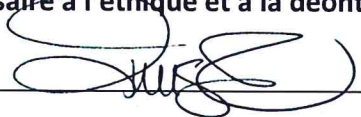
F	<p>Immeuble faisant partie de son actif et qui fait l'objet d'un avis d'expropriation :</p> <p><i>art. 55, 2^e al. 2^o</i></p>	<p>Ne s'applique pas.</p>
G	<p>Identification du créancier, autre qu'une institution financière ou un membre de la famille immédiate, concernant un emprunt d'argent de plus de 3 000 \$, en indiquant le solde dû, s'il excède 20 000 \$:</p> <p><i>art. 55, 2^e al. 3^o</i></p>	<p>Ne s'applique pas.</p>
H	<p>Nature de l'activité professionnelle, commerciale ou industrielle exercée au cours des 12 mois précédant son assermentation, en indiquant pour le compte de qui :</p> <p><i>art. 55, 2^e al. 4^o</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Associé directeur, Partenaires Walter Capital; ▪ Administrateur, Héroux-Devtek et WSP.
I	<p>Objet et la nature d'un marché conclu avant l'assermentation avec le gouvernement, un ministère ou un organisme public, dans le cadre duquel le membre a reçu un avantage au cours des 12 mois précédant son assermentation ou est en droit de recevoir par la suite :</p> <p><i>art. 55, 2^e al. 5^o</i></p>	<p>Ne s'applique pas.</p>
J	<p>Identification de tout intérêt faisant l'objet d'une fiducie sans droit de regard ou d'un mandat sans droit de regard :</p> <p><i>art. 55, 2^e al. 6^o</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Convention de mandat sans droit de regard du 12 décembre 2018, concernant des fonds, obligations, REER, CELI et autres titres auprès de Michel Ringuet, mandataire, Saint-Lambert.
K	<p>Nom des entreprises, personnes morales, sociétés et associations mentionnées dans la déclaration et l'intérêt en cause :</p> <p><i>art. 55, 2^e al. 7^o</i></p>	<p>Outre les renseignements relatifs aux noms des entreprises, personnes morales, sociétés et associations et l'intérêt en cause, auxquels réfèrent les paragraphes D, E H et J :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Société d'investissement Alt Canada, S.E.C., commanditaire; ▪ Fonds Attila GP S.E.C., commanditaire; ▪ BonLook Commandité S.E.C., commanditaire; ▪ Corporation Epiderma inc., actionnaire d'une entreprise dont les titres ne sont pas transigés à une bourse; ▪ Ergoresearch (Laboratoire Victhom inc.), actionnaire et administrateur d'une entreprise dont les titres ne sont pas transigés à une bourse;

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion P. Fitzgibbon inc., propriétaire d'une entreprise dont les titres ne sont pas transigés à une bourse; ▪ ImmerVision inc., actionnaire d'une entreprise dont les titres ne sont pas transigés à une bourse; ▪ MOVE Protéine (9329-6358 Québec inc.), actionnaire et administrateur d'une entreprise dont les titres ne sont pas transigés à une bourse; ▪ nGUVU Technologies inc., actionnaire d'une entreprise dont les titres ne sont pas transigés à une bourse; ▪ Optosécurité inc., créancier d'une entreprise dont les titres ne sont pas transigés à une bourse; ▪ Plasticase inc., actionnaire d'une entreprise dont les titres ne sont pas transigés à une bourse; ▪ Commandité S.P.U.D. inc, actionnaire d'une entreprise dont les titres ne sont pas transigés à une bourse; ▪ Terrestar Solutions inc., administrateur d'une entreprise dont les titres ne sont pas transigés à une bourse; ▪ Société en commandite White Star Capital Canada, commanditaire; ▪ XPND Capital (Gestion Fonds XPND S.E.C.), commanditaire. <p><i>N. B. Les informations inscrites à cette case reflètent les intérêts du membre du Conseil exécutif au cours des 12 mois précédant son assermentation.</i></p>
L	<p>Montant reçu d'un parti politique ou d'une instance de parti politique autorisée, en application de l'article 50, lorsque le membre du Conseil exécutif n'est pas membre de l'Assemblée nationale :</p> <p><i>art. 55, 2^e al. 8^o</i></p>	Ne s'applique pas.
M	<p>Renseignements relatifs à une succession ou à une fiducie, dont le membre est bénéficiaire pour une valeur de 10 000 \$ et plus :</p> <p><i>art. 55, 2^e al. 9^o</i></p>	Ne s'applique pas.
N	<p>Autres renseignements :</p> <p><i>art. 55, 2^e al. 9^o</i></p>	Aucun autre renseignement.

Membre de la famille immédiate :	Conjoint(e)
<p>O</p> <p>Identification des entreprises dans lesquelles un intérêt est détenu, dont les titres sont transigés à une bourse ou pour lesquels il existe un autre marché organisé :</p> <p><i>art. 55, 3^e al. 1^o</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alimentation Couche-Tard inc., Canadian National Railway Company, CCL Industries, CGI Group inc., Dollarama inc., MasterCard inc., Microsoft Corp., Verizon Communications inc.
<p>P</p> <p>Renseignements relatifs à un intérêt faisant l'objet d'une fiducie sans droit de regard ou d'un mandat sans droit de regard :</p> <p><i>art. 55, 3^e al. 1^o</i></p>	<p>Ne s'applique pas.</p>
<p>Q</p> <p>Identification des entreprises dans lesquelles un intérêt est détenu, dont les titres ne sont pas transigés à une bourse ou qui ne font pas l'objet d'un autre marché organisé :</p> <p><i>art. 55, 3^e al. 2^o</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ██████████ CPA inc. <p><i>N. B. Puisque l'entreprise comprend le nom du/de la conjoint(e), celui-ci est caviardé dans un souci de confidentialité.</i></p>
<p>R</p> <p>Immeubles d'une valeur de 10 000 \$ ou plus, à l'égard desquels il détient un droit réel, sauf ceux détenus à des fins résidentielles personnelles :</p> <p><i>art. 55, 3^e al. 3^o</i></p>	<p>Ne s'applique pas.</p>
<p>S</p> <p>Immeuble faisant partie de son actif et qui fait l'objet d'un avis d'expropriation :</p> <p><i>art. 55, 3^e al. 4^o</i></p>	<p>Ne s'applique pas.</p>
<p>T</p> <p>Renseignements relatifs à une succession ou à une fiducie, dont il est bénéficiaire pour une valeur de 10 000 \$ et plus :</p> <p><i>art. 55, 3^e al. 5^o</i></p>	<p>Ne s'applique pas.</p>
<p>U</p> <p>Identification du créancier, autre qu'une institution financière ou un membre de la famille immédiate, concernant un emprunt d'argent de plus de 3 000 \$ en indiquant le solde dû, s'il excède 20 000 \$:</p> <p><i>art. 55, 3^e al. 6^o</i></p>	<p>Ne s'applique pas.</p>

V	Autres renseignements : <i>art. 55, 3^e al. 7^o</i>	Aucun autre renseignement.
Membre de la famille immédiate :		Deux enfants à charge
O	Identification des entreprises dans lesquelles un intérêt est détenu, dont les titres sont transigés à une bourse ou pour lesquels il existe un autre marché organisé : <i>art. 55, 3^e al. 1^o</i>	Ne s'applique pas.
P	Renseignements relatifs à un intérêt faisant l'objet d'une fiducie sans droit de regard ou d'un mandat sans droit de regard : <i>art. 55, 3^e al. 1^o</i>	Ne s'applique pas.
Q	Identification des entreprises dans lesquelles un intérêt est détenu, dont les titres ne sont pas transigés à une bourse ou qui ne font pas l'objet d'un autre marché organisé : <i>art. 55, 3^e al. 2^o</i>	Ne s'applique pas.
R	Immeubles d'une valeur de 10 000 \$ ou plus, à l'égard desquels il détient un droit réel, sauf ceux détenus à des fins résidentielles personnelles : <i>art. 55, 3^e al. 3^o</i>	Ne s'applique pas.
S	Immeuble faisant partie de son actif et qui fait l'objet d'un avis d'expropriation : <i>art. 55, 3^e al. 4^o</i>	Ne s'applique pas.
T	Renseignements relatifs à une succession ou à une fiducie, dont il est bénéficiaire pour une valeur de 10 000 \$ et plus : <i>art. 55, 3^e al. 5^o</i>	Ne s'applique pas.

U	Identification du créancier, autre qu'une institution financière ou un membre de la famille immédiate, concernant un emprunt d'argent de plus de 3 000 \$ en indiquant le solde dû, s'il excède 20 000 \$: <i>art. 55, 3^e al. 6^o</i>	Ne s'applique pas.
V	Autres renseignements : <i>art. 55, 3^e al. 7^o</i>	Aucun autre renseignement.

Commissaire à l'éthique et à la déontologie  <hr/>	Date 2019-05-23 <hr/>
--	------------------------------------